

## ME TE NOUS VOUS : exceptions

Quelques verbes indirects ne peuvent pas être remplacés par ME, TE, NOUS, VOUS quand ils désignent **une personne**. Ils demandent le pronom tonique.

Ce sont les suivants :

penser à

songer à

tenir à

s'habituer à

s'intéresser à

s'adresser à

EXEMPLE:

On ne dit pas "Je ~~te~~ pense"

On dit : "Je pense à toi"